

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE DE



LA VILLE DE GOYAVE

en partenariat avec

l'Association Conseil's Sport Évènement
présente

ACSE

Association Conseil's Sport Évènement

10^{ème}
édition

10 km de GOYAVE

Impression : 050 94 67 66 - Ne pas jeter sur la voie publique

Samedi 5 Avril 2025 - 16H

DÉPART / ARRIVÉE : Face au boulodrome - Zac de l'Aiguille

Renseignements : 0590 48 67 18

Inscriptions : www.fabricessportchrono.fr



Ville de Goyave



@villegoyave



Mot du Maire

MOT DU MAIRE



10 ans déjà ! 10^{ème} éditions à courir ensemble, à se dépasser, à partager l'énergie incroyable de cet événement devenu incontournable à Goyave. Durant cette manifestation, nous ne célébrons pas seulement une course, nous fêtons une décennie d'engagement, de persévérance et de convivialité !

Les **10 km de Goyave**, c'est bien plus que franchir une ligne d'arrivée. C'est un défi personnel pour certains, une aventure collective pour d'autres, mais toujours un moment de joie et de partage. Que vous soyez athlète confirmé, coureur du dimanche ou simple spectateur venu encourager, **vous faites vivre cette**

course et en écrivez l'histoire.

Cette édition spéciale est l'occasion de rendre hommage à celles et ceux qui, depuis le premier jour, contribuent à faire de cet événement un succès : **le personnel communal, les bénévoles, les organisateurs, les partenaires et bien sûr, vous, les coureurs, qui donnez à cette course son âme et son intensité !**

Alors, profitez, vibrez, dépassez-vous, mais surtout, amusez-vous ! Que cette 10^e édition marque une nouvelle étape dans l'histoire des **10 km de Goyave** et qu'elle soit la plus belle jamais vécue !

Bonne course à toutes et à tous.

Votre dévoué Maire
Ferdy LOUISY



RÉGLEMENT

DES 10 KM DE GOYAVE

ART 1- La Ville de Goyave, en partenariat avec l'association ACSE organise le samedi 5 avril 2025 à 16h, une course pédestre avec classement, dénommée « les 10km de Goyave » sur la commune de Goyave.

ART 2- L'événement est ouvert aux sportifs confirmés licenciés et non licenciés âgés au moins de 18 ans , et en bonne condition physique.

ART 3- Le nombre de participants s'élève à cent cinquante au plus.

ART 4- Le parcours peut être à tout moment modifié, voir même annulé en cas de force majeure, par l'organisateur (météo notamment).

ART 5- Le départ fictif est fixé à 16h00 face au boulodrome de la Zac de l'Aiguille de Goyave, le départ réel au giratoire de la Zac de l'Aiguille, le parcours est fléché sur une distance de 10km et l'arrivée a lieu aussi face au boulodrome de la Zac de l'Aiguille de Goyave.

ART 6- Les coureurs participent aux «10km de Goyave» sous leur propre et exclusive responsabilité. (Assurance responsabilité civile).

ART 7- L'organisateur décline toute responsabilité en cas de défaillance consécutive à un mauvais état de santé.

ART 8- Conditions d'inscription : un certificat médical de non contre-indication

à la pratique de la course en compétition datant de moins d'un an est obligatoire pour les non licenciés et pour les licenciés la présentation de la licence en cours de validité.

Les frais d'inscriptions seront acquittés à l'occasion d'une permanence qui se tiendra le samedi 5 avril 2025 de 09h à 15h à l'Hôtel de ville de Goyave.

ART 9- Tout engagement est ferme et définitif , aucun remboursement ne sera effectué par l'organisateur.

ART 10- Tout dossier incomplet sera refusé.

ART 11- L'assistance sera assurée par une équipe de secouriste confirmés et un ambulancier.

ART 12- La sécurité sera assurée par la police municipale et des signaleurs.

ART 13- Un point de ravitaillement sera mis en place face au Hall des sports Teddy Riner.

ART 14- Tout participant non respectueux du parcours ou bénéficiant d'une aide extérieure quelle que soit sera systématiquement disqualifié.

ART 15- L'inscription du participant aux 10km de Goyave implique son adhésion pleine et entière au présent règlement.

SPONSORS



Auto-Moto-Ecole
VIRAPIN



Telephone :
0690 165967

Email:
Auto.ecole.virapin@gmail.com

Adresse :
405 Residence Matilliane 97120 Goyave

ACSE

Association Conseil's Sport Évènement



Ligue Guadeloupéenne d'Athlétisme



Fiche d'inscription

N° DOSSARD

Païement : OUI NON

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Catégorie :

Sexe : FÉMININ MASCULIN

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. Personnel : 0590 Mobile : 0690

@mail :

Le coureur est-il en possession d'une licence FFA OUI NON

N° de licence :

Certificat médical en cours de validité OUI NON

Je soussigné (e) après avoir sollicité mon inscription comme coureur à l'épreuve des 10 km de Goyave, et en connaissance du règlement de cette course, déclare connaître les difficultés de l'épreuve.

Je déclare prendre sous ma responsabilité tout accident de santé qui pourrait être la suite directe ou indirecte de cette épreuve ainsi que la perte ou le bris de matériel.

Date : Signature

INSCRIPTION :

Le samedi 5 avril 2025 de 09h à 15h
Tél. : 0690 00 37 08
à l'Hôtel de ville de Goyave

INSCRIPTION EN LIGNE :

www.fabricsportchrono.fr

La grille des prix sera affichée sur place
Frais d'inscription : 10 €

LES 10KM DE GOYAVE

DATE : Le samedi 5 Avril 2025

Heure de départ : 16h - Distance : 10km

ITINÉRAIRE :

DÉPART FICTIF : Face au boulodrome
Zac de l'Aiguille de Goyave

DÉPART RÉEL : Giratoire - Zac de l'Aiguille de Goyave

Rue de la Liberté - Boulevard Delgrès (Port de pêche) - Monplaisir - Rue de l'Artisan - Rue de la Cité - Place Salvador Allende - Rue de la Cité - Rue de l'Hermitage - Rue des Ecoles - Résidence les Goyalines - Rue Jean-Baptiste Mars Belley

ARRIVÉE : Face au boulodrome - Zac de l'Aiguille (3 fois le circuit)

Itinéraire

